

MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE

**Bulletin municipal**  
**Juillet 2011**



**Le bonheur, c'est bien dans notre nature**



## SOMMAIRE

I°) Le mot du maire.....	p 3
II°) Les principales décisions.....	p 4
III°) Quelques travaux.....	p 5
IV°) Quelques informations.....	p 6
V°) Rappel citoyen.....	p 10
VI°) Les dossiers.....	p 12
1°) L'agenda 21.....	p 12
2°) Le budget communal.....	p 13
VII°) Les mots croisés.....	p 20
VIII°) La vie des associations.....	p 21
IX°) Les pages pratiques (possibilité de dégrapher).....	p 29
X°) Résultats des mots croisés.....	p 31



## Le mot du maire



*Votre commune a mis en place un « agenda 21 », ce qui nous permet de prétendre à des aides supplémentaires pour toutes nos actions qui vont dans le sens du développement durable :*

- économie d'eau
- objectif zéro pesticide
- tri des déchets
- économie d'énergie, etc...

*Il va de soi que cela ne peut se faire que si la majorité d'entre vous adhère à nos actions.*

*Cette majorité, quelques fois, je doute de pouvoir la réunir : quand je constate autant d'indiscipline autour des points propres, autour des conteneurs à ordures ménagères, sacs jaunes sortis 8 jours avant le ramassage, poubelles privées non rentrées et présentes sur le bord de route 365 jours de l'année, arrosage des pelouses en période de sécheresse...*

*Bref ! Que des manquements à la vie citoyenne.*

*J'en appelle donc au civisme de chacun et vous demande de suivre le comportement citoyen d'un grand nombre (heureusement) qui a, lui, le respect des autres et qui sera toujours respecté pour son exemplarité.*

*Merci à vous tous, pour que nous puissions donner une image positive de nos villages.*

*Daniel Vigouroux.*



## PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL

*Toutes les délibérations sont consultables en Mairie.*

### ➤ **Séance du 28 janvier 2011**

✧ Constitution d'un groupement de commande avec la Communauté de Communes pour les travaux de voirie.

✧ Avenant à la convention point lecture avec le conseil général : périodicité biannuelle, commande par Internet.

✧ Réglementation des boisements

✧ Subvention aux associations

✧ Demande de subvention à ERDF (isolation des logements de St Hippolyte)

### ➤ **Séance du 4 mars 2011**

✧ Renforcement de chaussée sur la VC 15 du cimetière

✧ Acquisition d'une sableuse-saleuse (demande de subvention au Conseil Général)

✧ Recrutement d'agents non titulaires de remplacement

✧ Rénovation du four à pain de SALINS (demande de subventions Conseil Général et État)

✧ Étude énergétique sur les bâtiments communaux et éclairage public

✧ Réfection des cloches de l'église de St Hippolyte

✧ Création d'un columbarium

✧ Choix des dates d'ouverture et de fermeture de la pêche à l'étang de GROS

✧ Demande d'intervention des services de la Direction Départementale des Territoires de la Corrèze pour l'actualisation du plan communal de sauvegarde

### ➤ **Séance du 24 mars 2011**

✧ Choix du candidat pour la reprise de l'épicerie

### ➤ **Séance du 5 avril 2011**

✧ Approbation des comptes administratifs 2010 (service pompes funèbres, lotissement du stade, service assainissement)

✧ Approbation du compte de gestion 2010 (service pompes funèbres, lotissement du stade, service assainissement)

✧ Approbation du budget 2011 (service pompes funèbres, lotissement du stade, lotissement du Bois de Mars, service assainissement)

✧ Affectation du résultat 2010 du service assainissement

✧ Reprise de concessions au cimetière de Montaignac

✧ Modification du cahier des charges



## DECISIONS DU CONSEIL (SUITE)

### ➤ Séance du 8 avril 2011

✧ Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2010 ainsi que l'affectation du résultat (de la Commune et de la section d'Escouadisse)

✧ Vote des taux

✧ Approbation du budget 2011 (Commune et section d'Escouadisse)

### ➤ Séance du 20 mai 2011

✧ Tirage au sort des Jurés d'Assises

✧ Vente d'un deuxième lot au lotissement du stade

✧ Dissimulation du réseau France Télécom, rue de l'artisanat et rue de la Genevrière (demande de subvention)

✧ Eclairage public rue de l'Artisanat et rue de la Genevrière (demande de subvention)

✧ Réhabilitation des vitraux de la Chapelle : approbation du cahier des charges pour la consultation des entreprises

✧ Création d'un contrat saisonnier de trois mois à compter du 1er juin

✧ Opération « zéro pesticide dans notre village » approbation d'une convention avec l'organisme "FREDON"

## QUELQUES TRAVAUX

### Investissement :

➤ Foyer : Installation de nouveaux rideaux.

### Travaux

➤ Commencement de la remise en état de la piste des Bois de Mars

➤ Logements : Saint Hippolyte (école) : remplacement des menuiseries bois extérieurs et isolation des plafonds

### Voirie

➤ Revêtement rue des écoles et rue de l'artisanat fait par le Conseil Général de la Corrèze.





## QUELQUES INFORMATIONS

### Inter-villages (avec le foyer rural)

Samedi 11 juin, quatre villages se sont affrontés dans la joie et la bonne humeur sur le parvis de l'église de Moustier-Ventadour.

Pendant le défilé des équipes au cours duquel la présentation de Montaignac a été particulièrement remarquée, notre équipe, l'équipe fracassante des bras cassés, arrivée couverte de pansements et de bandages en tous genres, munie parfois de béquilles, portant un joueur sur un brancard entouré d'infirmières en tenue, précédée par un ancien véhicule léger des pompiers, pouvait donner l'impression d'être dans un état de déliquescence avancée.

Cette illusion de décrépitude voire de décadence fut de courte durée. Dès les questions posées aux maires des communes, on put se rendre compte que les facultés intellectuelles de Montaignac n'étaient nullement atteintes. Le représentant de notre municipalité a en effet parfaitement répondu aux questions de culture générale sur le Limousin.



La compétition, animée par Gascogne Spectacles s'est déroulée sur des structures gonflées. Après l'épreuve d'escalade de la pyramide, les spectateurs, de plus en plus nombreux en cours d'après-midi, ont pu assister aux joutes, combat à l'aide de cotons tiges, puis à la lutte des sumos, mélange bien plus subtil qu'il n'y paraît de force et d'équilibre.



Après une pause permettant aux concurrents et aux spectateurs de se restaurer un peu ou de rendre visite à la buvette, les jeux ont repris sur des structures inondées par les animateurs. L'aquarugby a permis à des équipes féminines ou masculines de s'opposer sur un terrain extrêmement glissant. Que de chutes avant de pouvoir poser le ballon derrière les poteaux. La dernière épreuve, celle de l'aquaglisse consistait à glisser le plus possible sur le ventre sur un boudin inondé. Le record a été établi à 17 mètres ce qui est une performance impressionnante.

Ces épreuves se sont terminées par un traditionnel et ludique tir à la corde qui cette année s'est déroulé sans incident.

Le classement voit Moustier Ventadour en tête, et Montaignac Saint Hippolyte en seconde position, devant Rosiers d'Egletons et Darnets.



### Inter-villages (suite)

La journée s'est clôturée autour de délicieuses grillades suivies d'une soirée dansante.

Nous voulons remercier tous les commerçants, artisans et industriels qui ont financé en grande partie cette journée par le biais de notre plaquette publicitaire. Réservez leur de préférence vos achats.



Un remerciement particulier aux propriétaires de



la 4 L qui nous ont aimablement confié leur véhicule pour l'après-midi.

Toutes nos félicitations à Moustier Ventadour pour leur organisation d'une très grande qualité.

Et rendez-vous l'an prochain chez nous sur le stade de Montaignac Saint Hippolyte.

### Le coin de nos amis pêcheurs

Le conseil municipal a voté les nouveaux tarifs de la pêche à l'étang de Gros ainsi que les dates d'ouvertures et de fermetures pour l'année 2011 :  
Un deuxième lacher de truites aura lieu le 14 juillet 2011.



Carte à la journée : 8 euros  
Carte à la semaine : 25 euros  
Carte à l'année : 70 euros

Ces cartes sont disponibles chez « Joëlle et Jean-François LARCHER ».

A noter que l'année 2011 est l'année de la pêche de l'étang. La date de fermeture de la pêche est prévue le : 16 Octobre 2011.

### Lotissement du stade

Ce lotissement proposait 3 emplacements et le conseil vient d'enregistrer la vente d'un 2ème lot ; il ne reste donc plus qu'un lot de disponible au prix de 11 € le m<sup>2</sup> pour une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup>. Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.



## Epicerie VIVAL

C'est assurément avec une très grande joie que nous saluons l'ouverture de l'épicerie. Incontournable lien social et lieu de rencontres, c'est la vie qui reprend au cœur du village.

La conception même du magasin ainsi que son achalandage nous ont séduit. Nous souhaitons à Mme LOY ainsi qu'à sa famille, bienvenue à Montaignac et une grande réussite dans leur nouvelle activité.



## Concours



La commission « Communication, Action Sociale » qui a en charge (entre autres) ce bulletin municipal, réfléchit depuis quelques temps à

un nouveau LOGO pour la commune. Ce LOGO pourra être apposé sur le bulletin municipal, le site internet, les enveloppes communales etc... Nous laissons libre cours à l'imagination de chacun en sachant qu'un sigle sobre, moderne, intégrant les lettres (M-ST- H) aura notre préférence. Nous lançons donc dès à présent un concours ouvert à toutes et à tous.

Vous pouvez déposer vos propositions à la mairie.

Nous travaillons également sur un projet d'une nouvelle série d'enveloppes personnalisées. Nous faisons appel à toutes les personnes qui pourraient nous montrer des aquarelles représentant le village ou des sites du village.

## Réhabilitation vitrail

Merci à Stéphanie CASENOVE, qui a recensé lors d'un inventaire des vitraux contemporains sur le Département de la Corrèze, en partenariat avec le service régional de l'inventaire, un vitrail situé rue de la Genevrière sur notre commune.

Cette verrière de 1961, est l'oeuvre du maître verrier Claude BLANCHET.

Unique de par son iconographie et de par sa réalisation, elle serait à protéger. Elle pourrait trouver un emplacement dans la chapelle de Montaignac (dans un caisson lumineux). L'intérieur de la chapelle conserverait toute son harmonie puisque ses vitraux (non figuratifs) sont également issus de l'atelier Claude BLANCHET.

Nous tenons aussi à remercier la Distillerie des Terres Rouges (ex: Salers) qui finance cette opération.





## Le pinceau, la plume et la voix :

Samedi 16 Avril avait lieu la deuxième édition de « Le Pinceau, la Plume et la Voix » organisée par la municipalité dans le cadre de l'animation culturelle du village.

Ce qu'il faudra retenir de cette manifestation, c'est l'augmentation du nombre d'auteurs présents, et leur satisfaction à l'issue de cette journée.

Le public, un peu moins présent que l'année précédente avait peut-être préféré profiter du généreux soleil pour d'autres occupations mais c'est sans aucun doute une assistance de connaisseurs du dire même des écrivains qui a foulé le parquet du foyer rural.

Ceux qui participaient à leur deuxième édition se sont déjà portés volontaires pour l'année prochaine. Quant aux nouveaux ils ne tarissaient pas d'éloges sur l'accueil qui leur a été réservé.

Merci également aux artistes peintres qui ont présenté leurs toiles pour le plus grand plaisir des passionnés.



La soirée s'est terminée par un apéritif concert et le public présent a pu apprécier le talent du quatuor « Chez Barbaro » groupe de Jazz, tous issus du milieu professionnel musical. Les amateurs ont pu apprécier leur répertoire, leur complicité dans l'exécution et leur talent dans l'improvisation.

Très agréable fin de journée s'il en est pour le plus grand plaisir de tous.

De l'avis de tous, on retiendra de cette journée quelques qualificatifs : talent, professionnalisme, bonne humeur et convivialité.



Vivement l'année prochaine ...



**Emploi saisonnier** : Le conseil a autorisé M. le Maire à procéder à l'embauche d'un emploi saisonnier (juin à aout) et la candidature de Mr Desdevises à été retenue.

## RAPPEL CITOYEN

### Les balades du garde-champêtre



✦ **MERCI POUR NOTRE VILLAGE**

**GROS CARTON ROUGE : SANS COMMENTAIRE !!**

### Bruits de voisinage (Arrêté préfectoral du 24 novembre 1999)

#### ✦ Propriétés privées

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



	MATIN	APRES-MIDI
Jours ouvrables	De 8H30 à 12H00	De 14H30 à 19H30
Samedi	De 9H00 à 12H00	De 15H00 à 19H00
Dimanche et jours fériés	De 10H00 à 12H00	

#### ✦ Chantiers

Tous les travaux bruyants sont interdits : - Tous les jours de la semaine de 20 H à 6 H 30  
- Les dimanches et jours fériés, sauf interventions d'utilité publique en urgence.



## Sécheresse en Corrèze : situation préoccupante

La persistance de la sécheresse en Corrèze avec un déficit de 40% à 80% des pluies selon les zones du territoire demeure très préoccupante.

Face à ce constat, les mesures suivantes ont été prises :

### ✦ EAU POTABLE

Les usages non prioritaires de l'eau seront interdits sur l'ensemble du département dans les prochains jours :



- Arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés (y compris des ronds-points), des jardins d'agrément, des jardins potagers et des espaces sportifs de toute nature.

- Le lavage des véhicules publics et privés hors des stations de lavage professionnelles.

- Le lavage des voies publiques et des trottoirs, sauf pour des motifs de sécurité des usagers

- Le remplissage des piscines à usage privatif, à l'exception des premières mises en eau de celles nouvellement construites.

### ✦ USAGE DU FEU

Il est interdit à toute personne de porter ou d'allumer du feu sur la totalité du territoire du département, à l'exception des habitations, de leurs dépendances ainsi que des ateliers industriels.

Réglementation : Date d'interdiction : Du 15 février au 31 mai et du 1er juillet au 30 septembre.

L'arrêté préfectoral du 30 janvier 1997 institue l'interdiction d'allumer du feu jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, friches et maquis.

Au-delà de 200 mètres, l'incinération des feuilles, débris de végétaux arrachés ou coupés et mis en tas reste permise. Si leur quantité ou leur surface est importante, consulter le SDIS.



**Face à une situation qui est amenée à durer, le préfet appelle les corréziens à faire preuve d'un usage raisonnable, économe de l'eau et respectueux de l'environnement.**



## LES DOSSIERS

*La gestion communale vous concerne aussi*

### AGENDA 21 (suite)

#### Labellisation : panneaux

Les différents panneaux aux entrées de bourgs concrétisent notre labellisation Agenda 21.

Dernièrement, suite au dépôt d'un deuxième dossier, notre Agenda 21 a été validé au niveau national. Cette récompense a été matérialisée par l'obtention d'un diplôme ainsi que la remise d'un trophée (galet visible en mairie).

#### La journée nationale du village

La journée nationale du village se déroule depuis 2009 dans le cadre de la semaine du développement durable.

Cette année, elle a eu lieu le samedi 2 avril 2011 sur le thème de l'alimentation en privilégiant les circuits courts sous forme d'un marché local.

Nous avons fait appel à un certain nombre de producteurs locaux. Tous n'ont pas pu venir pour des raisons diverses et variées mais certains, se sont fait représenter par la Maison du Terroir basée à Egletons, d'autre nous ont prêté des produits pour ce marché.

Devant le peu de représentant de l'alimentaire, nous avons élargi un peu nos recherches à d'autres producteurs locaux (écriture et poterie).

Nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- la Maison du terroir (Egletons) représentant les producteur locaux (Alain Reix, La distillerie de la Diège ...)
- L'Arédienne (St Yrieix -le-Déjalat), éleveur et producteur de cochons
- Earl Privat (Montaignac St Hippolyte), éleveur et producteur de Bovins
- Mr Jean Reyrolle (Troche), producteur de pommes

et Mme Comte ( Montaignac st Hippolyte), écrivain  
et Nathalie Mazellier (Sarran), poterie

Cette matinée s'est terminée autour d'un repas offert à tous les exposants qui se sont réjouis de cet accueil.

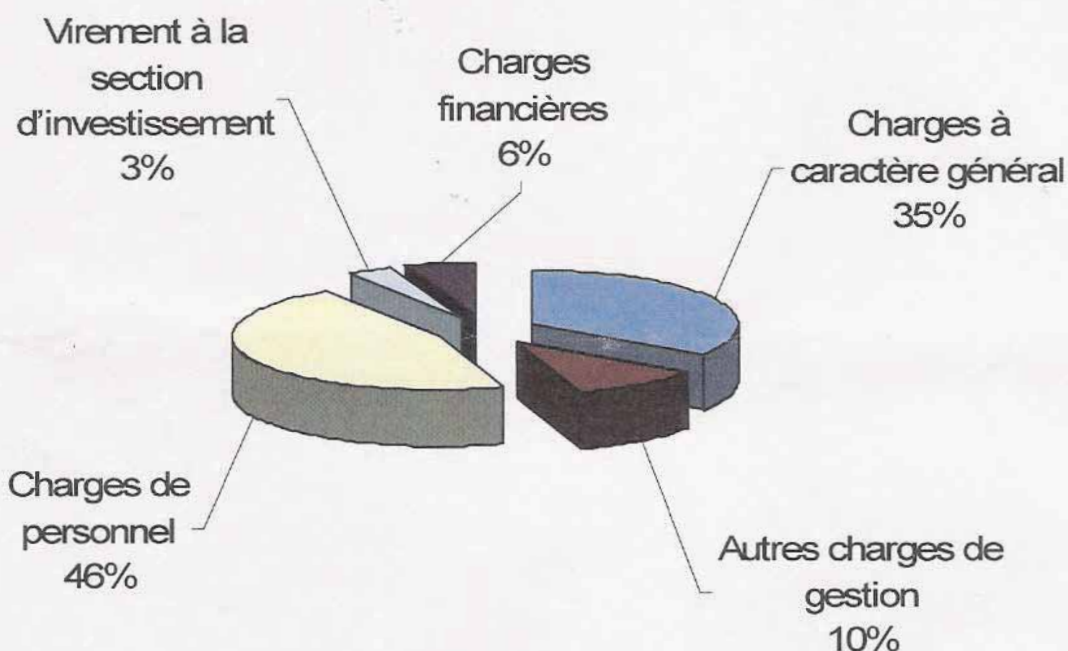




## LE BUDGET COMMUNAL : Fonctionnement - Dépenses :

LIBELLE	MONTANT
Charges à caractère général	154 835,00 €
Autres charges de gestion	46 400,00 €
Charges de personnel	205 950,00 €
Virement à la section d'investissement	15 650,00 €
Charges financières	25 050,00 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>447 885,00 €</b>

### Dépenses de fonctionnement 2011



► Charges à caractère général : Combustibles / Electricité / Téléphonie / Assurances / Fournitures de voirie / Enfouissement des lignes.

► Autres charges de gestion : Indemnités / SIVU / Subventions aux associations.

► Charges de personnel : Salaires / Charges.

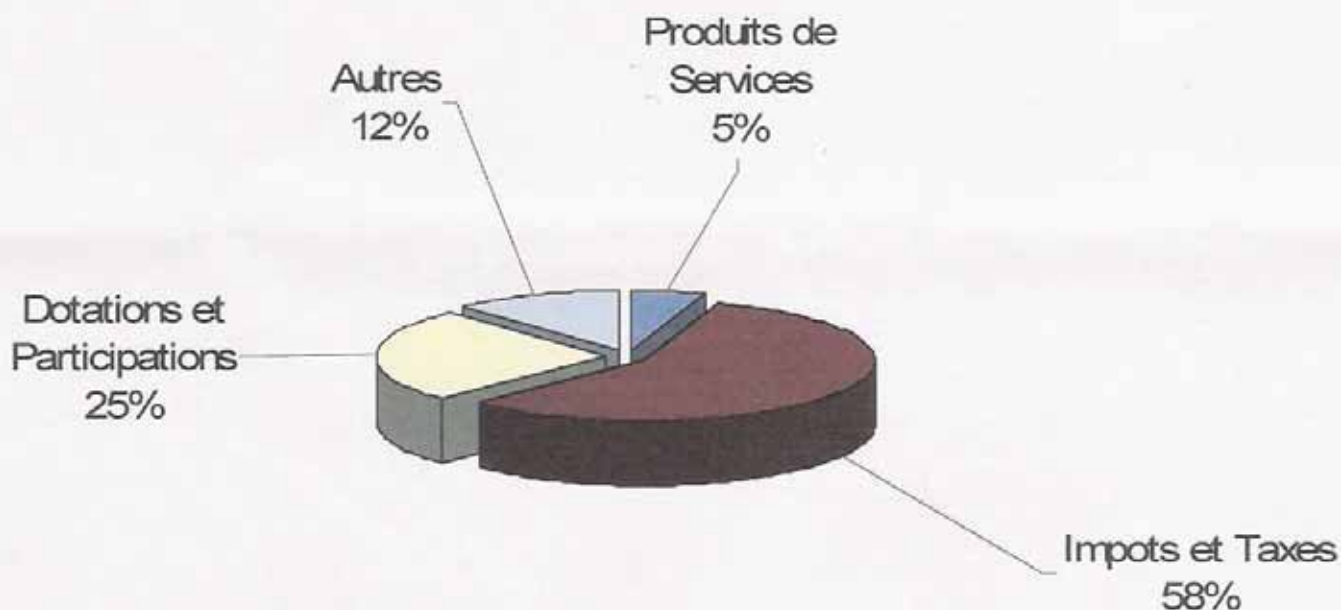
► Charges financières : Intérêts / Charges financières.



## LE BUDGET COMMUNAL (suite) : Fonctionnement - Recettes :

LIBELLE	MONTANT
Produits de Services	23 730,00 €
Impôts et Taxes	256 830,00 €
Dotations et Participations	113 570,00 €
Autres	53 755,00 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>447 885,00 €</b>

Recettes de fonctionnement 2011



- ▶ Produits de services : Retour des frais de l'APC (agence postale communale)...
- ▶ Impôts et taxes : Impôts locaux / Taxe professionnelle reversée par la communauté de communes.
- ▶ Dotations : DGF / Subventions
- ▶ Autres : Loyers / Ventes de terrains

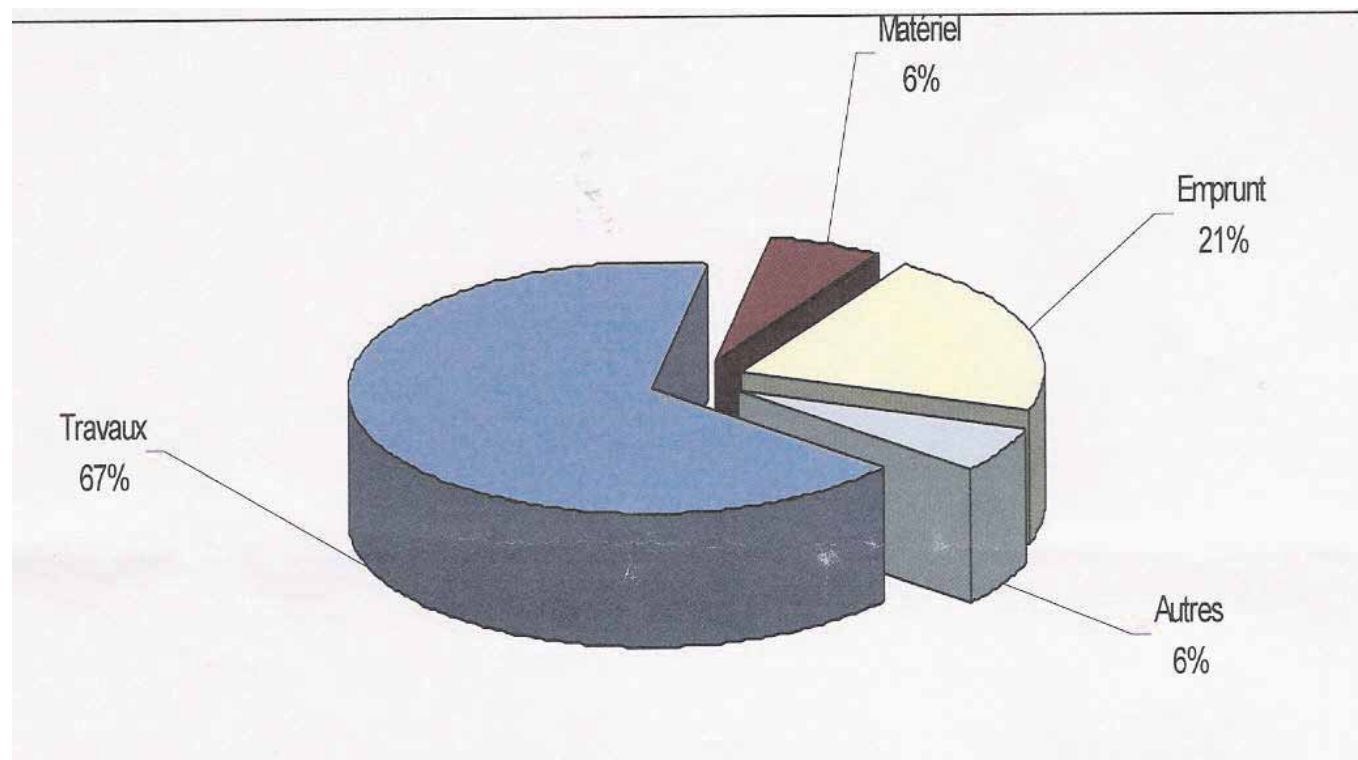


## LE BUDGET COMMUNAL (suite)

### Investissement - Dépenses :

LIBELLE	MONTANT
Travaux	160 039,00 €
Matériel	14 085,00 €
Emprunt	50 400,00 €
Autres	14 242,00 €
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>238 766,00 €</b>

### **Dépenses d'investissement 2011**



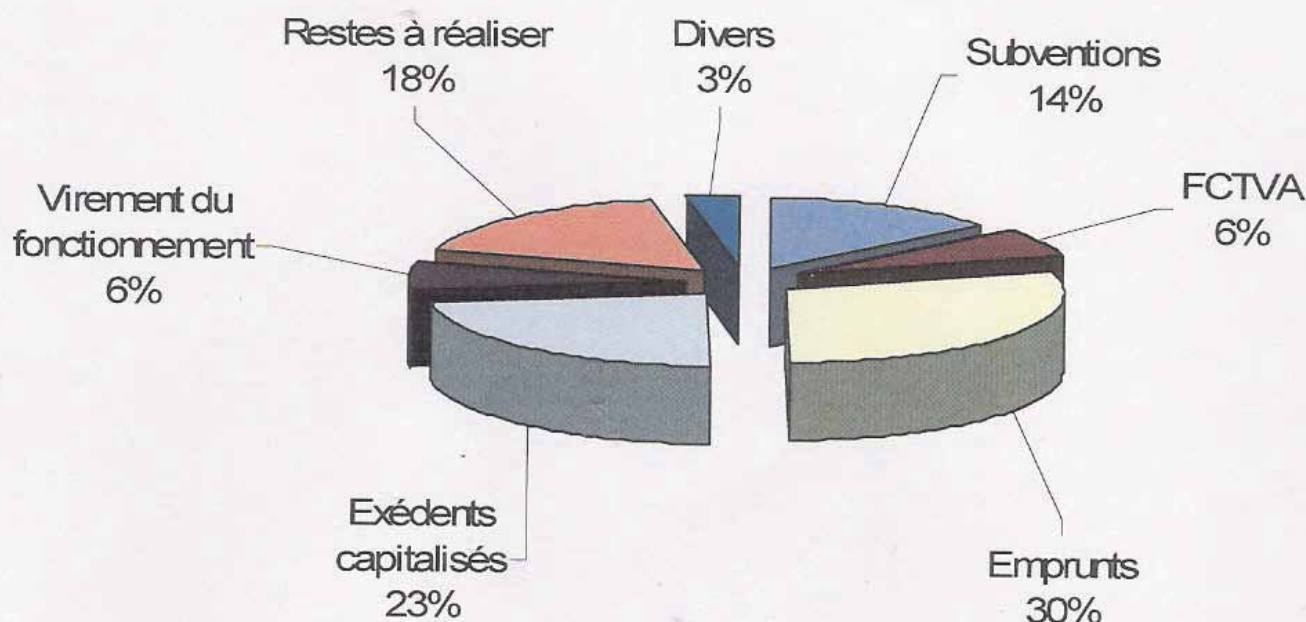


## LE BUDGET COMMUNAL (suite)

### Investissement - Recettes :

LIBELLE	MONTANT
Subventions	32 260,00 €
FCTVA	15 500,00 €
Emprunts	70 837,00 €
Excédents capitalisés	55 210,00 €
Virement du fonctionnement	15 460,00 €
Restes à réaliser	41 997,00 €
Divers	7 502,00 €
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>238 766,00 €</b>

### Recettes d'investissement 2011







## LE BUDGET COMMUNAL (suite)

### Les commentaires :

☞ La section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 447 885 €, contre 434 480 € en 2010.

Quelques chiffres en dépenses : - Combustible/Electricité : 41 000 €  
- Téléphonie/Affranchissement : 4 500 €  
- Assurances : 8 200 €  
- Fournitures voirie : 4 400 €  
- Enfouissement : 20 000 €  
- Ecole : 13 800 €

Quelques chiffres en recettes : - Carte de pêche : 2 500 €  
- Garderie : 1 500 €

☞ La section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 238 766 €.

### Travaux prévus pour 2011 :

- ✦ Saint-Hippolyte : - Logements fenêtres : 32 000 € / subventions : 12%.  
- Isolation : 4 800 €  
- Maîtrise d'œuvre : 1 820 €  
- Réfection / Electrification des cloches :  
10 200 € / subventions : 4 750 €
- ✦ Salins : - Réfection du four : 32500 € / subventions : 70%
- ✦ Montagnac : - Place de la gare : Porte logement / Cage  
d'escalier : 5600 €  
- Voirie / Panneaux signalisation : 18 400 € / subventions : 6 598 €  
- Eclairage public : 19 350 €  
- Logements Genevrière : Chaudière : 1 800 €  
- Diagnostic énergétique : 9 100 € / subventions : 5 348 €  
- Défense Incendie, borne : 3 000 €
- ✦ Matériel divers : - Semoir pour sablage : 4 843 € / subvention : 1 620 €  
- Défibriillateur / Tondeuse / Cureuse de fossés : 8 700 €  
- Photocopieur école : 1 200 €
- ✦ Divers : - Rideaux commerces : 3 500 €  
- Columbarium : 7 222 € / subventions : 1 618 €





## LE BUDGET COMMUNAL (suite)

### Les ratios financiers de la commune:

LIBELLES	Pour la commune de Montagnac	Moyenne Départementale	Moyenne Régionale
<b><u>TAUX D'IMPOSITION 2011 :</u></b>			
Taxe habitation	7,78%	18,11%	
Taxe foncière sur les Propriétés baties	16,33%	22,51%	
Taxe foncière sur les Propriétés non baties	79,27%	87,05%	
<b><u>PRODUITS de FONCTIONNEMENT (en € / Habitant) :</u></b>			
Impôts locaux en € par Habitant	226	289	280
CET (ex taxe professionnelle)	211	71	56
Autres Impôts	9	30	26
Dotation Globale de Fonctionnement (Versée par l'état)	166	238	241
Péréquation et compensation	18	34	47
<b><u>CHARGES de FONCTIONNEMENT (en € / Habitant) :</u></b>			
Personnel	347	271	289
Achats et charges Externes	207	189	203
Charges financières	40	29	25
Contingent	25	33	41
Subvention versées	8	36	28
<b><u>RESSOURCES d' INVESTISSEMENT (en € / Habitant) :</u></b>			
Excédent de Fonctionnement	132	150	143
Subventions Reçues	60	115	89
FCTVA (Récupération de laTVA)	57	63	46
<b><u>DEPENSES d'INVESTISSEMENT (en € / Habitant) :</u></b>			
Dépenses d'équipement	171	378	340
Remboursement dettes bancaires	91	75	65
<b><u>DETTE (en € / Habitant) :</u></b>			
Encours total de la dette au 31 décembre 2010	834	719	659
<b><u>CAPACITE d'AUTOFINANCEMENT (en € / Habitant) :</u></b>			
CAF	97	172	152
Encours des dettes bancaires/CAF	8,53	4,04	4,14

En complément des traditionnels graphiques relatifs aux dépenses et aux investissements communaux nous vous présentons les différents ratios financiers de la commune.

Ces ratios sont fournis par la trésorerie générale et permettent de comparer la situation de Montagnac avec celle des communes de même strate (équipements et population identique) au niveau départemental et régional.



## LE BUDGET COMMUNAL (suite)

Tout d'abord, nos taux d'imposition sur les taxes ménages sont largement inférieurs à la moyenne départementale.

Il faudrait plus que doubler la taxe d'habitation et augmenter le foncier bâti de près de 40 % pour atteindre les moyennes départementales. Cette équivalence nous doterait de 35 000 € supplémentaires par an. Seule, la taxe sur le foncier non bâti, bien qu'inférieure, peut être comparée, mais celle-ci ne génère que très peu de revenus.

En ce qui concerne la CET (Contribution Economique Territoriale, ex Taxe Professionnelle) la commune de Montaignac est très largement au dessus des moyennes départementales et régionales.

A ce niveau, il convient de faire un bref rappel. La commune a adhéré en 2003 à l'intercommunalité. La taxe professionnelle versée en 2003 par les entreprises a été perçue par la communauté de communes qui la rétrocède intégralement à la commune.

Donc depuis 2003, la commune perçoit la même taxe en n'ayant dans ce domaine aucun enrichissement mais également aucun appauvrissement. Or, nous sommes bien obligés de constater que nous avons eu une baisse notable depuis 2003 (fin d'activité pour des artisans, des commerçants, des entreprises de service, transfert de la Salers etc...). Le différentiel est donc supporté par la communauté de communes, compensé il est vrai, par le développement économique du bassin de vie du pays et les augmentations mécaniques des bases.

La DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'état est également très inférieure à la moyenne. Pourquoi ? L'état considère que la commune ne mobilise pas l'ensemble de son potentiel fiscal sur les taxes ménages (nos taux sont trop faibles) et diminue sa

dotation au profit des communes qui, au contraire, perçoivent l'ensemble de leur potentiel, voire plus.

Les différents postes de charges montrent que nous sommes au dessus des moyennes départementales 28 % pour le personnel, 10 % pour les achats, 40 % pour les charges financières.

Notre capacité d'autofinancement est elle aussi très inférieure par rapport à la moyenne départementale (-77 %).

Enfin, le dernier ratio (8.53) qui est celui de l'encours des dettes par rapport à la capacité d'autofinancement représente le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité de la dette. Il est jugé préoccupant, un ratio de 10 étant critique et implique une mise sous surveillance de la commune par l'état.

Tout ceci vous paraîtra peut être bien technique, mais la gestion communale doit faire preuve de la même rigueur que la gestion familiale et doit être conduite en « bon père de famille » sous peine de courir à la faillite.

La rumeur, toujours elle, dit : « ils » (les élus) n'ont rien fait depuis trois ans.

Le conseil municipal a décidé de suspendre les gros travaux ou gros projets dans un souci de maintenir l'ensemble des services sociaux, de les développer, en modérant la pression fiscale.

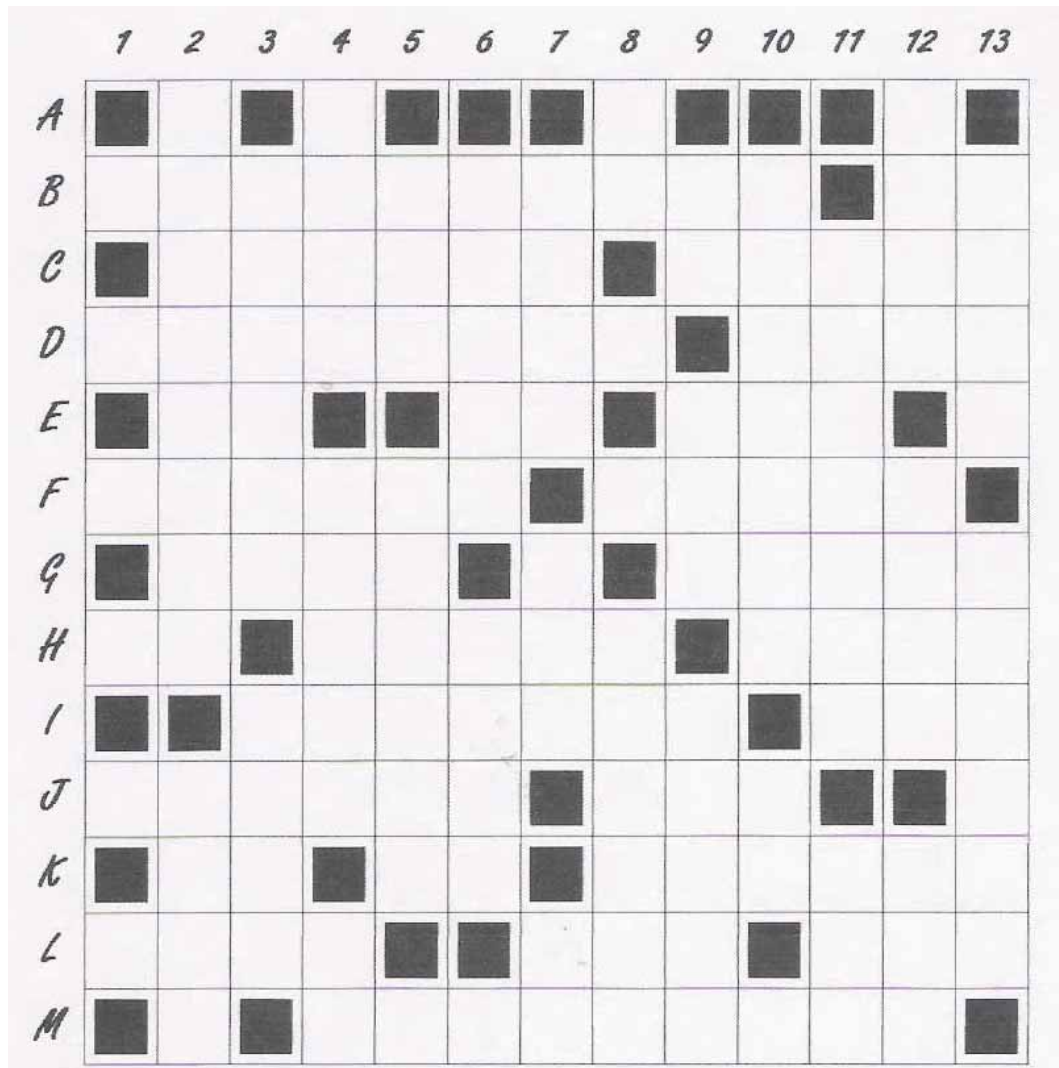
Nous avons demandé à la trésorerie générale une étude prospective sur nos possibilités d'investissement pour les 3 ans à venir. Cette étude nous permettra d'envisager les futurs investissements tout en continuant de rembourser la dette sur les investissements antérieurs (Plan d'Aménagement du bourg, foyer rural, stade, etc...)

Dans le prochain bulletin municipal, nous vous ferons part des conclusions de cette étude.





## MOTS CROISES



### HORIZONTALLEMENT:

B- Commune possédant une église du 12eme siècle sanctuaire gallo-romain fontaine de dévotion \_ paresseux C- Qui restent sans effets \_ Mouvements de rotation . D- Qui peut-être distribué \_ déchet éliminé par le rein E- Jeu d'origine Chinoise \_ Union Européenne \_ Célèbre Curé F- Rassemblements \_ Prendre une teinte G- Première expression du Bébé \_ Qui a des pouvoirs de fée H- Langue du sud \_ Ville d'Italie \_ Redevance au Seigneur I – Désir immodéré \_ on lui doit la création des lycées de jeunes filles J- Décision écrite d'une autorité \_ Plante sauvage à fleurs jaunes K-Mammifère arboricole \_ Devant Docteur \_ Revenus réguliers que l'on tire d'un bien L- Deuxième calife de l'Islam \_ Rayon de lumière \_ Amérindien M- Commune possédant le château d'Estresse du 15 et 16eme siècle \_ Site préhistorique appartenant à l'Abbaye de Beaulieu depuis le 9eme siècle.

### VERTICALEMENT

2-Commune possédant un château du 18eme siècle \_ Résidence d'été des Ventadour au 14eme siècle \_ Branche plantée en terre 3-Redonner un aspect initial \_ Mélodie 4- Animer \_ qui a des œufs \_ Roulement de tambour 5- Grande école \_ Dépouillement 6 – Que l'on veut faire deviner \_ Poissons 7-Rivière qui naît dans le Limousin \_ Sans ornement Radium 8- Idem \_ Allongai 9- Conjonction \_ Ancienne colonie Française \_ Sortie du sommeil 10- Commune possédant une église du 6eme siècle \_ Près du barrage de l'aigle 11- Plantigrades \_ Élimina 12- Fait la joie des canards \_ Prénom masculin \_ Raccourci une phrase 13- Lac Italien \_ Endormeuse



## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### LE COMITE DE LA FETE

Grosse faute à "Hyppolite" ! Hélas, pris par le temps, nous n'avons pas pu corriger ce document déjà imprimé.

# MONTAIGNAC ST - HYPPOLITE

## 6-7-8 AOÛT 2011

SAMEDI 6

14H30 CONCOURS DE PETANQUE (au château)  
en doublettes au château (15 € par équipe)

22 h00 BAL DISCO GRATUIT  
avec **Les nuits corréziennes**

9H 0 18 H : VIDE GRENIER (Emplacement gratuit)

Vente de millassous, tourtous, pain, tartes

10h00 COURSE PEDESTRE (06 85 70 65 58)

Toutes catégories 2,3,4,5,10 kms (certificat  
médical ou licence sportive obligatoire).

11h00 APERITIF MUSICAL avec

**Pena les copains d'abord**

Restauration rapide à partir de 12 heures

14h00 à 17h00 Banda **Pena les copains d'abord**

17h00 Chants avec **GUYLENE LAUR**

(1h30 gratuit)

19h30 REPAS MUSICAL avec **GUYLENE LAUR**  
sur réservation 18 € (tarif réduit pour les -de 10

Melon – jambon du pays  
Poitrine veau farcie-aligot  
Fromage  
Poire Belle Hélène

LUNDI 8

10H00 RALLYE TOURISTIQUE

22H30 FEU D'ARTIFICE - BATAILLE DE CONFETTIS

Tirage de la loterie du cochon

23H00 BAL GRATUIT avec **Les nuits corréziennes**

FÊTE FORAINE DURANT LES 3 JOURS

Renseignements et réservation au 06 07 72 54 95 ou 06 16 73 46 95 ou 06 83 57 54 69

Imprimé Par nos soins



## ALM FOOTBALL CLUB

La saison 2011/2012 a bien démarré pour l'ALM !

### Changement de bureau :

Un nouveau bureau a été mis en place lors de l'assemblée générale du club. Ainsi on retrouve au poste de président Patrick PORTRON assisté d'Antoine BOURRIER à la vice présidence. La trésorerie du club est tenue cette année par Sébastien BESSEAU et le secrétariat par une nouvelle recrue Gaëlle TRONCHE. Nous sommes heureux de son arrivée au sein du club et nous lui souhaitons la bienvenue. Joris MONÉGER et Jérôme COURTOIS étant respectivement adjoint au secrétariat et à la trésorerie.

**Nous tenons à remercier Raymond POUMEYROL et Mickaël LECAS pour leur excellent travail durant ces 3 dernières années.**



Un méchoui a été offert par le club pour fêter la montée de l'équipe réserve après l'Assemblée Générale du 18/06/11.



Les joueurs tiennent à remercier les entraîneurs pour leur dévouement ainsi que toutes les personnes qui participent à la vie du club.

Les classements des deux équipes sont disponibles dans « La Montagne » chaque lundi ainsi que sur le site du district de la Corrèze (<http://foot19.fff.fr>)

Pour plus d'infos sur l'ALM vous pouvez consulter son

blog à l'adresse :

<http://www.almontaignac-foot.blogspot.com>

### Bilan sportif :

Saison 2010/2011 : L'équipe première termine le championnat de 2ème Division en 4ème place. Un parcours plus qu'intéressant puisqu'il s'agit de sa première saison en 2ème Div. L'équipe réserve termine, elle, 1ère à égalité de points avec St Angel et accède donc à la 4ème Division.

Le traditionnel TOURNOI DE LA SOVECO a eu lieu le samedi 25 juin 2011 au stade de Montaignac.



## ALM FOOTBALL CLUB (suite)

## Le classement de fin de saison :

Club	Pts	J	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1 Brive Portugais	74	22	16	4	2	0	47	17	0	30
2 Ussel Es	68	22	14	4	4	0	62	25	0	37
3 Malemort Asv	57	22	10	6	6	0	37	26	0	11
4 Montagnac Al	56	22	9	7	6	0	44	36	0	8
5 Maumont Olympique	53	22	9	4	9	0	29	32	0	-3
6 Perpezac Sadroc E	53	22	8	7	7	0	41	35	0	6
7 Argentat Fc 2	51	22	9	2	11	0	30	29	0	1
8 Meyssac As	50	22	9	1	12	0	36	55	0	-19
9 St Robert Esp	50	22	7	7	8	0	34	42	0	-8
10 Cornil Frjep	49	22	6	9	7	0	34	30	0	4
11 Ste Fortunade Lagard 2	35	22	4	2	16	0	21	50	0	-29
12 Sornac Us	31	22	2	3	17	0	25	63	0	-38

⇒ 2 EME DIVISION

⇒ POULE B

⇒ 5 EME DIVISION

⇒ POULE D

Club	Pts	J	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1 F.C. St Angel 2	40	12	9	1	2	0	30	10	0	20
2 Montagnac Al 2	40	12	9	1	2	0	46	15	0	31
3 Lapeau Es	28	12	5	2	5	0	25	27	0	-2
4 St Exupery 2	26	12	5	0	7	0	18	29	0	-11
5 Marcillac As 2	25	12	4	1	7	0	20	42	0	-22
6 Sornac Us 2	24	12	4	2	4	2	20	26	0	-6
7 Tourette Fc 2	18	12	2	1	8	1	19	29	0	-10
8 Peyrelevade 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9 Eygurande Ca 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Ussel Es 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0





## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS CATM

### ♣ Assemblée Générale :

Elle s'est tenue le 29/01/2011.  
Ordre du jour : Compte rendu des différentes activités de l'année par le président Robert PEUCH et compte-rendu financier par le trésorier Germain VAL.  
La trésorerie étant très saine, nous décidons comme l'année précédente de ne pas solliciter la subvention communale. Le bureau est reconduit en totalité mais en plus Daniel TRARIEUX est nommé trésorier adjoint.



### ♣ Activités :

- Le concours de belote organisé en Novembre a remporté un vif succès avec 44 équipes.
- Loto du 01 mars : un peu moins de participants mais une recette satisfaisante ; merci à tous les amis venus encourager la section.

### ♣ Cérémonies :

Participation à toutes les cérémonies commémoratives :

- Le 08 Mai : cette cérémonie s'est déroulée en présence des pompiers ; Elisa, élève de CM2 s'est chargée de lire avec beaucoup d'émotion le message de l'UFAC. Nous tenons à la remercier et à la féliciter.  
Après le vin d'honneur, nous nous sommes tous retrouvés pour notre traditionnel repas au restaurant Monteil à la gare de Gimel. Tout le monde était très satisfait du repas qui s'est déroulé dans une ambiance très conviviale et dans la bonne humeur.

### ♣ Nos regrettés :

Nous avons accompagné 2 amis, et adhérents de notre section durant de nombreuses années : André PINARDEL et Roger BOULEGUE : dépôt de plaque souvenir.

### ♣ Notre journal :

« La Voix » des anciens combattants de la Corrèze donne entière satisfaction ; merci à l'équipe de la Haute-Vienne pour leur aide précieuse.

### ♣ Assemblée Générale Départementale :

Comme le prévoit nos statuts, il n'y a pas eu cette année de congrès départemental mais une A.G. qui s'est déroulée à Beyssac le samedi 21 mai suivie d'un repas à St CERNIN LAVOLPS. Participation du président Robert Peuch, de la vice présidente Noëlle Pourteyroux et de 2 porte-drapeaux : Maurice Sourdeix et Daniel Moreau avec sa compagne. Manifestation d'abord administrative puis repas dansant agréable et convivial.

Le Président, Robert Peuch





## CLUB LOU BENOÛ



Bonjour, LOU BENOÛ est toujours là et toujours actif.

Le bureau n'a pas changé par rapport à l'année dernière, par contre le nombre d'adhérent est légèrement à la baisse.

☞ Fin avril, nous avons organisé un thé dansant animé par Mathieu Martinie avec l'élection de « la Super Mamy » et de ses dauphines. Journée qui fut une parfaite réussite.

☞ Début Mai, nous avons un concours de belote avec une coupe aux premiers.

☞ A la Bitarelle de Gros Chastang, nos joueurs ont fini 3ème et sont sélectionnés pour la finale à Cognac la Forêt.

☞ Le 18 mai, inter-club à Eyrein, 35 participants pour une journée très agréable.

☞ Le 8 Juin, nous sommes partis faire une virée à Padirac et Rocamadour : le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

☞ Le 24 Juillet, notre kermesse annuelle suivie d'un repas. Nous attendons la population pour la vente des produits préparés par les adhérents.

A l'avance merci et à bientôt.

la présidente, Jeanine BOURG



## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

### **L'amicale des pompiers de Montagnac Saint Hippolyte en voyage en Ardèche.**

L'amicale des Pompiers de Montagnac de Saint Hippolyte a organisé son traditionnel voyage pour le grand week-end de l'ascension. C'est ainsi que 42 pompiers amicalistes en activité ou retraités, accompagnés de leurs épouses et de leurs enfants sont partis pour découvrir l'Ardèche pendant 4 jours.

Le premier jour a été consacré à une découverte gastronomique et culturelle du plateau ardéchois. Après avoir gravi le fameux Mont Gerbier de Joncs, la découverte des sources de la Loire se fit autour d'une dégustation de charcuteries, de fromages et de produits locaux issus du terroir. Le parcours se prolongea ensuite par la visite de la ferme seigneuriale de Bourlatier, entièrement rénovée, et datant du 17<sup>ème</sup> siècle. Avant d'arriver au camping situé à Ruoms pour un repos bien mérité, nos pompiers ont pu déguster une bière 100% ardéchoise dans la brasserie « Bourganel » située à Vals les Bains.

Le lendemain, les sportifs du groupe s'en sont donnés à cœur joie avec une activité canyoning dans les gorges de la Borne, un torrent de montagne où les sauts atteignant parfois 10 m se sont enchaînés toute la journée dans une eau à 8°C : sensations fortes garanties ! Le reste du groupe, encadré par deux guides de moyenne montagne a pu visiter au travers de deux magnifiques randonnées le site extraordinaire du pont d'Arc et le village pittoresque de Balazuc. Au programme, découverte de la faune, de la flore et de la géologie atypique de sud de l'Ardèche. Tout le groupe s'est retrouvé en fin d'après midi pour goûter la production artisanale d'un vigneron passionné.

Après une nuit de repos bien méritée, le troisième jour du voyage fut consacré pour une première moitié du groupe à la descente des gorges de l'Ardèche en canoë. 30 km de sensations fortes dans les fameux rapides des gorges et surtout un paysage à couper le souffle dans cette magnifique réserve naturelle. La deuxième moitié du groupe a commencé par visiter l'aven d'Orgnac puis s'est dirigée vers la ferme aux crocodiles.



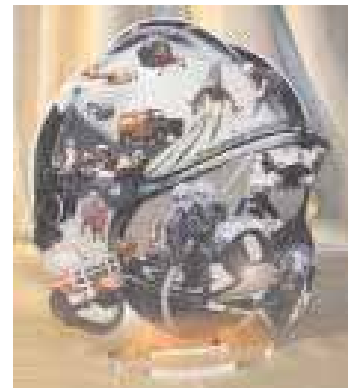


## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (SUITE)

Le dernier jour, nos 42 amicalistes ont quitté leur mobile home pour prendre le chemin du retour en Corrèze avec un très bel arrêt à Thueyts, magnifique village posé sur une coulée basaltique surplombant la vallée de l'Ardèche et son fameux « pont du diable ». Accueillis chaleureusement par l'office du tourisme, nos pompiers Corrèziens ont pu visiter ce village de caractère et emprunter la « via-ferrata » et sa tyrolienne de 100m de long surplombant la vallée de l'Ardèche à 50m au dessus du vide !

C'est avec des souvenirs plein la tête que le voyage du retour s'est effectué avant de regagner Montagnac dans la soirée. Pour

sûr ce voyage restera un excellent souvenir avec la découverte d'un département aux paysages, aux traditions et au terroir audacieux !



## **La vie du CIS (Centre d'Intervention et de Secours)**

A compter de début juillet 2011, M. Florian RADENNE viendra grossir les rangs du corps des sapeurs pompiers volontaire de Montagnac Saint Hippolyte. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi que bon courage pour ses formations à venir.

## LE FOYER RURAL



### Au Foyer, G D I D :

Nous arrivons bientôt au terme de cette année d'activités du foyer, rythme calqué sur l'année scolaire. Caractérisée par la reconduction et le maintien de toutes les activités précédentes, cette année voit aussi un peu d'innovation et de culture, item suffisamment rare pour être souligné.

Si Gym volontaire, encadrée par Marie-France, ping-pong, activité de détente, tir à l'arc, encadré par Manue, randonnée pédestre préparée par Martine et Yvonne, poterie, animée par Nathalie sont des activités récurrentes, la découverte et l'apprentissage de notre langue occitane sont les nouvelles activités innovantes de cette saison culturelle.

En effet, la culture occitane a vu une quinzaine de personnes venir régulièrement s'imprégner de cette ambiance d'autrefois. Afin de permettre aux personnes qui ne possèdent pas ou pas suffisamment cette langue, il a été décidé d'utiliser l'écrit, moyen le plus efficace pour progresser rapidement, mais peut-être rédhibitoire pour certains.

Pourtant, chaque séance contient un peu de culture locale, quelques nhòrlas et souvent une chanson connue de certains et reprise en chœur par les participants à l'atelier.

Cette activité sera elle aussi maintenue l'an prochain, rejoignez ce groupe si vous êtes intéressés par notre langue d'Oc et son histoire.





## LE FOYER RURAL (suite)



connu un succès mérité et ce brillant résultat nous encourage à persévérer dans la tâche que nous sommes fixée. Un scoop pour terminer : l'an prochain, il y aura une pièce paysanne, car vous avez été nombreux à nous la demander.

Et bien sûr, l'activité principale du foyer, le théâtre. Cette année a été couronnée par un vif succès dû évidemment aux nombreux et talentueux acteurs montaignacois, mais aussi aux musiciens et chanteurs qui sont venus entrecouper les cinq pièces de théâtre. Merci aussi à toute l'équipe qui a participé au choix des pièces, à la mise en scène, et aux décors particulièrement soignés. Il a fallu beaucoup de travail pour arriver aux trois représentations, but ultime de l'activité.

Merci au public, assidu et enjoué qui chaque année nous soutient avec ferveur quelles que soient les conditions atmosphériques (on se souviendra de la chaleur de la dernière représentation du 9 avril). Avec quatre cent quarante entrées payantes, cette saison théâtrale a

**Le Foyer Rural est le Foyer de tous les habitants de la commune. C'est votre Foyer.**

Si vous aussi vous avez des I D, rejoignez nous au Foyer. Nous pouvons donc y faire maintes activités. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Merci à tous et à toutes pour votre aide.

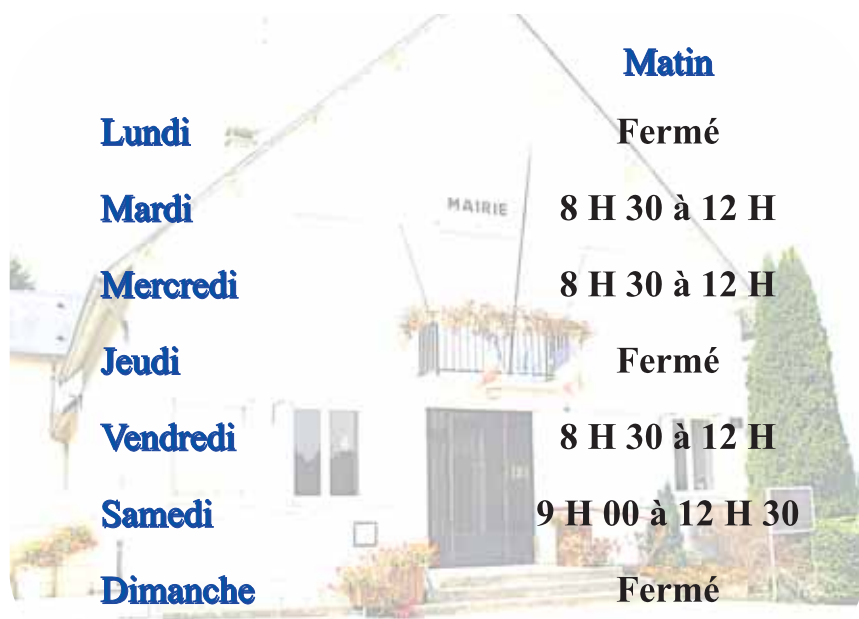
Pour le bureau,  
Le Président, Bernard Tourneix.



# LES PAGES PRATIQUES (2ème semestre 2011)

(possibilité de dégrapher)

**Mairie de Montagnac Saint Hippolyte** (contact : V. FABRE TAUTOU au 05.55.27.61.42)



	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Lundi</b>	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
<b>Mardi</b>	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
<b>Mercredi</b>	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
<b>Jeudi</b>	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
<b>Vendredi</b>	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
<b>Samedi</b>	9 H 00 à 12 H 30	Fermé
<b>Dimanche</b>	Fermé	Fermé

## Ramassage des ordures ménagères

➤ Les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.

➤ Les sacs jaunes (distribués à la Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, le mardi matin, aux dates suivantes, pour le 2e semestre 2011 :

- 5 et 19 juillet
- 2, 16 et 30 août
- 13 et 27 septembre
- 11 et 25 octobre
- 8 et 22 novembre
- 6 et 20 décembre



Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

- Des containers à papier et à verre sont à votre disposition :
- Verre : Place de la Gare, Place de la Mairie (derrière le foyer) et à Saint-Hippolyte
  - Papier : Place de la Mairie (derrière le foyer)

## Ouverture l'été :

**Du 15 juillet au 8 août, du mardi au samedi, une permanence sera assurée de 8 H 30 à 11 H par le maire et ses adjoints.**

## Agence postale communale

Ouverture : le matin, du mardi au vendredi de 9 H 15 à 12 H 00 et le samedi de 9 H 00 à 12 H 00.

LA POSTE



Contact : A. CATHELOUX  
05.55.27.83.77

## Tournées de collecte des encombrants en porte à porte

📞 Sur simple appel au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte, soit le 1er vendredi de chaque mois :

1er juillet - 5 août - 2 septembre - 7 octobre et le 2 décembre

## Pharmacies de garde

Les gardes débutent le samedi à 19 H 00 et se terminent le samedi suivant à 14 H 00.

Lieux \ Mois	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
LAPLEAU (Bergeaud)	16	20	24	29		03
ROSIERS D'EGLETONS (Valade)	23	27		01	05	10
MARCILLAC LA CROISILLE (Heytmann)	30		03	08	12	17
EGLETONS : Ventadour	9	13	17	22	26	
EGLETONS : Les Remparts	02	6	10	15	19	24

## Les commerces

- La boulangerie est ouverte de 8 H 00 à 12 H 30 sauf le lundi.
- L'épicerie est ouverte tous les jours de 8 H 00 à 12 H 30 et de 15 H 00 à 19 H 30, sauf les lundi, jeudi et dimanche après-midi.

## Le transport à la demande pour Egletons

- Réservation au 05.55.17.91.19.
- Tarif : 1 € le trajet.
- Horaires d'arrivée et de départ à Egletons :
  - Mardi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30
  - Mercredi : arrivée 14 H 30 - Départ 17 H 00
  - Vendredi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30

## Les urgences et numéros utiles



05.55.93.03.30 INFIRMIERS CAB.

05.55.93.32.91 INFIRMIERS SCM

15

S.A.M.U

17

GENDARMERIE

18

POMPIERS

112

URGENCE (Europe)

115

SECOURS SANS ABRIS

119

ENFANCE

05.55.96.40.80

CENTRE ANTI-POISON

08.10.33.30.19

EDF DEPANNAGE

08.10.43.30.15

GDF DEPANNAGE

39 39

ALLO SERVICE PUBLIC

05.55.93.05.38

VETO. BOUTOT



RESULTATS DES MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	■	D	■	A	■	■	■	I	■	■	■	M	■
B	M	A	R	Q	E	R	I	D	E	S	■	A	I
C	■	V	A	I	N	E	S	■	T	O	U	R	S
D	L	I	V	R	A	B	L	E	■	U	R	E	E
E	■	Q	O	■	■	U	E	■	A	R	S	■	O
F	U	N	I	O	N	S	■	R	O	S	I	R	■
G	■	A	R	E	U	■	U	■	F	A	D	E	T
H	O	C	■	U	D	I	N	E	■	C	E	N	S
I	■	■	A	V	I	D	I	T	E	■	S	E	E
J	A	R	R	E	T	E	■	I	V	E	■	■	T
K	■	A	I	■	E	S	■	R	E	N	T	E	S
L	O	M	A	R	■	■	R	A	I	■	U	T	E
M	■	E	■	A	S	T	A	I	L	L	A	C	■

Bulletin municipal

Directeur de publication :  
Gérard SALLAS

Ont participé à ce numéro :  
Michel ALZAGA  
Gaëlle BENAZECH

Patrick CHATELOUBE  
Marie-Christine RAFFY  
Gérard SALLAS



## Ecole de Montaignac : Remerciement

Tous les élèves de l'école qui ont participé au séjour en classe de neige à CHAMONIX en janvier, ainsi que les enseignantes, remercient de tout cœur toutes les personnes qui ont permis ce voyage. En effet, énormément de gens se sont mobilisés pour nous aider de différentes façons, y compris, en achetant des couronnes, gâteaux, ...

Voici un petit exemple de ce que nous avons vu grâce à vous : WAOU !!!!!



### IMPRESSION :

SAGEC  
Route de Sarran  
19 300 EGLETONS

*e-mail : [mairie.montaignac@free.fr](mailto:mairie.montaignac@free.fr)  
site : [www.montaignac-saint-hippolyte.fr](http://www.montaignac-saint-hippolyte.fr)*

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été  
imprimé sur du papier  
recyclé.

